

PUBLICATION LE 28 février 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SDIS DU JURA

M. Clément Pernot - Président
 846 Ancienne Route de Bletterans
 BP 20 - 39570 MONTMOROT
 Tél : 03 84 87 08 18 - Fax : 03 84 24 83 83
 SIRET 28390001700049

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Mission de Coordination de la Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) pour la réhabilitation et l'extension d'un ensemble bâti en caserne à MOUCHARD
Référence	2024 GRT 03
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	39330 MOUCHARD
Durée	18 mois
Description	Mission de Coordination de la Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) pour la réhabilitation et l'extension d'un ensemble existant en Centre d'Incendie et de Secours (CIS LORETTE).
Code CPV principal	71317000 - Services de conseil en protection et contrôle des risques
Code CPV complémentaire	71317200 - Services de santé et de sécurité
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique 40 % : Prix
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
	L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Offres	Remise des offres le 20/03/24 à 16h00 au plus tard.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Envoi le 28/02/24 à la publication